RETOUR DES FICHES À LA BERRICHONNE FOOTBALL AVANT LE 12 AVRIL 02 54 34 47 22 ou melanie.bailly@berrichonne.net

Nom	Prénom
Adresse	
	E-mail
Souhaite être	en équipe avec (Noms des autres enfants)
	pe (7 enfants maxi/équipe) :
Nom et coord	onnées d'un adulte responsable de l'équipe (présent le jour du tournoi)
Date de naiss	ance :
Catégorie :	☐ 8-9 ans, nés (ées) en 2015 - en 2014
	☐ 10-12 ans, nés (ées) en 2013 - en 2012 - en 2011
Je soussigné	(e) (nom et prénom du responsable)
	prévenir en cas d'accident)
	enfant (nom et prénom)
2- d'accorder ou autres dar	er au Tournoi de Football prévu de 10h à 17h au stade Claude JAMET à l'organisation, sans réserve, le droit d'utiliser leur image à des fins publicitaires ns le cadre du tournoi, sans aucune forme de rémunération directe ou indirecte e le port de chaussures de foot est interdit dans le cadre de ce tournoi.
AUTOR	ISATION PARENTALE • ACTIVITÉ • DÉPLACEMENT • PIQUE-NIQUE
AUTOR	ISATION PARENTALE • ACTIVITÉ • DÉPLACEMENT • PIQUE-NIQUE « Pensez au Pique-nique de votre enfant »
Mon enfa	« Pensez au Pique-nique de votre enfant »
Mon enfa BUS : Mon	« Pensez au Pique-nique de votre enfant » nt se rendra directement au Stade Claude JAMET à 10h
Mon enfa BUS : Mon BUS : Mon A ce titre l'as En cas d'incio sécurité de m L'organisateu	« Pensez au Pique-nique de votre enfant » Int se rendra directement au Stade Claude JAMET à 10h In enfant prendra le bus à : ☐ Aller ☐ Retour (prévu entre 17h30 et 18h) Centre Social St-Jean/St-Jacques à 9h55 Centre Social Beaulieu - Esp. Madeleine Sologne - Rue Max Hymans à 9h45 Centre Social Vaugirard - St-Christophe - Centre Lucette Harbon à 9h30 Ardentes (Place de l'Eglise) à 9h15 Le Poinçonnet (derrière l'Eglise − Horaire à définir) Déols (PRIJ Av Paul Langevin − Horaire à définir) surance personnelle de l'enfant entrera en vigueur. dent je donne toute latitude aux organisateurs, pour prendre les mesures nécessaires à la ion enfant pour qu'il soit conduit à l'hôpital le plus proche par l'intermédiaire des pompiers. In se dégage de toute responsabilité en cas d'accident lors de la pratique du sport. In de contrat d'assurance individuel - accident couvrant l'enfant.
Mon enfa BUS : Mon BUS : Mon A ce titre l'as En cas d'incio sécurité de m L'organisateu Agence et N°	« Pensez au Pique-nique de votre enfant » Int se rendra directement au Stade Claude JAMET à 10h In enfant prendra le bus à : ☐ Aller ☐ Retour (prévu entre 17h30 et 18h) Centre Social St-Jean/St-Jacques à 9h55 Centre Social Beaulieu - Esp. Madeleine Sologne - Rue Max Hymans à 9h45 Centre Social Vaugirard - St-Christophe - Centre Lucette Harbon à 9h30 Ardentes (Place de l'Eglise) à 9h15 Le Poinçonnet (derrière l'Eglise − Horaire à définir) Déols (PRIJ Av Paul Langevin − Horaire à définir) surance personnelle de l'enfant entrera en vigueur. dent je donne toute latitude aux organisateurs, pour prendre les mesures nécessaires à la ion enfant pour qu'il soit conduit à l'hôpital le plus proche par l'intermédiaire des pompiers. In se dégage de toute responsabilité en cas d'accident lors de la pratique du sport. de contrat d'assurance individuel - accident couvrant l'enfant.
Mon enfa BUS : Mon BUS : Mon A ce titre l'as En cas d'incio sécurité de m L'organisateu Agence et N° Autres inform	« Pensez au Pique-nique de votre enfant » Int se rendra directement au Stade Claude JAMET à 10h In enfant prendra le bus à : ☐ Aller ☐ Retour (prévu entre 17h30 et 18h) Centre Social St-Jean/St-Jacques à 9h55 Centre Social Beaulieu - Esp. Madeleine Sologne - Rue Max Hymans à 9h45 Centre Social Vaugirard - St-Christophe - Centre Lucette Harbon à 9h30 Ardentes (Place de l'Eglise) à 9h15 Le Poinçonnet (derrière l'Eglise − Horaire à définir) Déols (PRIJ Av Paul Langevin − Horaire à définir) surance personnelle de l'enfant entrera en vigueur. dent je donne toute latitude aux organisateurs, pour prendre les mesures nécessaires à la ion enfant pour qu'il soit conduit à l'hôpital le plus proche par l'intermédiaire des pompiers. In se dégage de toute responsabilité en cas d'accident lors de la pratique du sport. In de contrat d'assurance individuel - accident couvrant l'enfant.
Mon enfa BUS : Mon BUS : Mon A ce titre l'as En cas d'incio sécurité de m L'organisateu Agence et N° Autres inforn	« Pensez au Pique-nique de votre enfant » Int se rendra directement au Stade Claude JAMET à 10h In enfant prendra le bus à : □ Aller □ Retour (prévu entre 17h30 et 18h) Centre Social St-Jean/St-Jacques à 9h55 Centre Social Beaulieu - Esp. Madeleine Sologne - Rue Max Hymans à 9h45 Centre Social Vaugirard - St-Christophe - Centre Lucette Harbon à 9h30 Ardentes (Place de l'Eglise) à 9h15 Le Poinçonnet (derrière l'Eglise − Horaire à définir) Déols (PRIJ Av Paul Langevin − Horaire à définir) surance personnelle de l'enfant entrera en vigueur. dent je donne toute latitude aux organisateurs, pour prendre les mesures nécessaires à la son enfant pour qu'il soit conduit à l'hôpital le plus proche par l'intermédiaire des pompiers. In se dégage de toute responsabilité en cas d'accident lors de la pratique du sport. Inde contrat d'assurance individuel - accident couvrant l'enfant. Inations utiles (dont allergies) :

en compte. L'organisateur n'est pas responsable d'un enfant dont le représentant légal n'a pas rempli cette fiche. L'organisateur se réserve le droit de contacter les parents par téléphone pour vérifier les informations. Le club décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration d'objets personnels. Merci de ne pas venir sur le site avec des objets précieux. En signant ce formulaire d'inscription, vous acceptez toutes les mentions légales, qui peuvent être consultées sur le site Internet de La Berrichonne Football : www.berrichonne.net ainsi qu'au siège de La Berrichonne Football.

Ne pas jeter sur la voie publique. Création (AB) abprod.com